



2026/58

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15

L'an 2026, le 17 Septembre, à 19H30, le Conseil Municipal de la Commune de Us s'est réuni en Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bourgin, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis par écrit au conseil municipal le 12 septembre 2026. Ils ont été affichés sur le tableau d'affichage et numériquement communiqués sur le site de la Mairie ce même jour.

Vote	
Pour :	15
Contre :	
Blanc :	

Présents : MM BOURGIN Jhony, QUILLEN Delphine, BOUXIROT Patrick, SINTY Eliane, VOISIN Stéphane, PAEZ REZENDE Michèle, AUGUSTIN Didier, GUEGUINIAT Alexandra, BARESSE Michaël, MARION Mikaël, POTIN Pierre-Louis et COYAC Stella

Excusés : M. CHOAIN donne pouvoir à Mme COYAC, M Voisin donne pouvoir à M BOURGIN

Absents :

Secrétaire : M. POTIN Pierre-Louis

Acte rendu exécutoire après dépôt
Préfecture du Val d'Oise.
Le 17 septembre 2026

D2026-59

Gare d'Us – L'escale du Vexin

Après l'exposé de Monsieur Bouxirot, sur les objectifs du projet en la gare d'Us : L'escale du Vexin. Gares et Connexions nous soumet un contrat portant sur l'occupation d'un local non constitutive de droits réels. Il est demandé au conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire à signer le contrat ainsi que les tous les documents nécessaires au nom de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Autorise, Monsieur à signer en sa qualité de Maire les documents nécessaires.



République Française
Département du Val d'Oise
Canton de Pontoise
Commune d'US

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 095-219506250-20260917-59-DE



2026/59

La contrat est annexé à la délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Le MAIRE,
BOURGIN

